

Procédure d'amélioration de chaque action de formation suite aux évaluations des professionnels formés

I EVALUATION POSITIVE

Le formateur continue à enrichir le contenu de la formation par son expérience de terrain, la formation, la veille d'informations et les rencontres d'équipe.

Il continue, également, à améliorer la transmission du savoir par les formations internes.

II EVALUATION NEGATIVE

A- Procédure en cas de doléances du professionnel formé pour des raisons externes

Si les points soulevés concernent l'organisation de l'action de la formation dans la structure organisatrice (accueil, horaires, les conditions matérielles, l'état des locaux, ...) et/ou le fait que l'action ait été imposée aux salariés :

1 Prendre contact avec l'établissement :

- L'informer des doléances lors de l'envoi de la synthèse;
- Gérontosud s'engage à accompagner plus largement la structure dans l'organisation de nouvelles actions de formation, pour leur réussite et le bien-être des salariés.

B- Procédure en cas de doléances du professionnel formé pour des raisons liés au contenu, à l'apport des connaissances, de savoir-faire et de savoir être :

Prendre contact avec le formateur :

- L'informer de la doléance ;
- Ecouter ses explications et intentions;
- Prise de décision commune sur la justification ou pas de la doléance ;
- Si la doléance n'est pas justifiée, la position de l'organisme sera expliquée dans l'analyse des évaluations et sera envoyée au prescripteur;
- Si la doléance est fondée, définir ensemble d'une stratégie d'amélioration de l'action de formation :

2 Le formateur retravaille le contenu de son action de formation ;

3 Si besoin, formation interne animée par l'équipe pluridisciplinaire de Gérontosud ;

4 Valider avec le formateur les modifications apportées à l'action de formation ;

5 Intégrer, si besoin, les modifications dans le programme de formation ;

6 Evaluation lors d'une action ultérieure ;

7 Une action de formation sera offerte pour nous excuser de ce désagrément.

C- Procédure en cas de doléances du professionnel formé pour des raisons liés au comportement du formateur :

Prendre contact avec le formateur :

- L'informer de la doléance ;
- Ecouter ses explications;
- Prise de décision sur la justification ou pas de la doléance ;
- Si la doléance n'est pas justifiée, la position de l'organisme sera expliquée dans l'analyse des évaluations et sera envoyée au prescripteur;
- Si la doléance est fondée :

1 Gérontosud ne renouvellera pas sa confiance auprès du formateur pour d'autres actions de formation ;

2 Une action de formation sera offerte pour nous excuser de ce désagrément.